

MUTINS DE TOIT, PAUVRE D'ÉMOI

Ça chauffait, il y a quatre décennies, dans les geôles de France. Un documentaire de Nicolas Drolc ressuscite la révolte des détenus et sa répression sanglante, en donnant la parole aux protagonistes des événements.

En janvier 1972, le père de Nicolas Drolc, photographe au *Républicain lorrain*, est envoyé en reportage : les détenus de la prison de Nancy, grimpés sur la toiture de l'établissement, bombardent de tuiles les CRS qui les assiègent.

Éclatée quatre mois plus tôt à Clairvaux, la mutinerie des taulards a gagné la plupart des centres pénitentiaires français. Ça chie. Que réclament les émeutiers ? Bouffer à leur faim, ne plus être tabassés pour un oui ou pour un non, recouvrer un peu de leur dignité. La révolte, qui durera par à-coups jusqu'en 1974, sera violemment réprimée (sept morts chez les insurgés). En 2009, Nicolas Drolc tombe sur les négatifs de son paternel et découvre l'ampleur de cet embrasement que la mémoire collective a jeté aux oubliettes. Il décide de lui consacrer un documentaire.

Le résultat, édité en DVD par les Mutins (!) de Pangée,

s'intitule *Sur les toits*. D'anciens prisonniers y témoignent, notamment plusieurs « meneurs » du soulèvement, mais aussi des matons, des avocats, des personnalités qui avaient publiquement pris le parti des insoumis. C'est magnifique. Pas seulement parce qu'un vivifiant esprit de rébellion souffle sur le film, mais surtout parce que c'est l'émotion qui prévaut, généreuse, chaleureuse, sans pathos ni moralisme à la mords-moi-les-barreaux. On a envie de serrer la paluche de ces attendrissants briscards qui, un jour, en ont eu ras le bigoudi d'être traités comme des immondices et se sont retournés contre leurs oppresseurs – et n'allez pas m'objecter, tas de pompidoliens attardés, qu'ils n'avaient pourtant que ce qu'ils méritaient puisque ce n'étaient jamais que des voyous, des tire-laine, des estourbisseurs de vieilles dames, des gibiers de potence. Ce qui fait la force de *Sur les toits*, c'est l'implacable évidence de son propos : quoi qu'il ait commis, rien ne légitime que l'on torture délibérément un être humain (ni, d'ailleurs, un être tout court), a fortiori au nom de la justice.

Cela dit, sans songer pour autant à les flanquer en cellule et à les y laisser croupir, y a quand même des empapaoutés à qui l'on aurait bien envie de claquer le baigneur. Par exemple, le dirlot du collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal. Vous savez ce qu'il a fait, le dirlot du collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal ? Il a viré Jacqueline Laurent, la prof septuagénaire qui, depuis quinze ans, donnait à ses élèves des cours d'art dramatique. Motif : il a appris qu'elle avait, au temps de sa jeunesse, dans les années 70, à l'époque des événements évoqués plus haut, exhibé sur les écrans son cul, ses nichons et, plus grave encore, sa fougoune. Eh oui ! Jacqueline Laurent a joué autrefois, en France, dans des films érotiques (soft, mais c'est un détail sans importance) de Jess Franco. Elle était d'une beauté renversante et avait un talent fou, ce dont le dirlot du collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal, n'a rien à cirer. Une femme honnête n'a pas à montrer ses fesses, ses seins et encore moins ses poils pubiens, fût-ce par amour de la comédie. Sinon, ouste ! au mitard !

